

### **Bureau de services juridiques des pensions**

Administration centrale  
Édifice Daniel J.-MacDonald  
161, rue Grafton, 2<sup>e</sup> étage  
C.P. 7700  
Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard)  
C1A 8M9

Bureaux de district : Victoria, Vancouver, Pen-  
ticton, Edmonton, Calgary, Saskatoon, Regina,  
Winnipeg, North Bay, London, Hamilton,  
Toronto, Kingston, Ottawa, Montréal, Québec,  
Saint John, Halifax, Charlottetown et St. John's.  
Renseignements : Charlottetown - (902) 566-8641.

Aide juridique : le Bureau offre un service d'aide  
juridique gratuit aux demandeurs et pensionnés  
en vertu de la *Loi sur les pensions* ou d'autres lois  
et décrets connexes. Ce service comprend la pres-  
tation de conseils aux demandeurs, de même que  
la préparation et la présentation des réclamations  
aux organismes responsables des décisions, soit  
la Commission canadienne des pensions et le Con-  
seil de révision des pensions.

### **Bureau des relations fédérales-provinciales**

Administration centrale  
59, rue Sparks  
Succursale B  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0A3

Renseignements : Ottawa-Hull - (613) 957-5300.

Le Bureau des relations fédérales-provinciales a  
pour but de conseiller et d'aider le premier ministre  
à s'acquitter de la responsabilité d'ensemble qui  
lui incombe en matière de relations fédérales-  
provinciales. Il assiste le Cabinet dans son étude  
des questions fédérales-provinciales touchant des  
affaires actuelles ou à long terme, et facilite la  
coopération et les consultations fédérales-  
provinciales. Le Bureau fournit également des  
services au ministre d'État (Relations fédérales-  
provinciales) et offre son aide aux ministres, minist-  
ères et organismes fédéraux dans la conduite de  
leurs relations avec les gouvernements provinciaux.

Ministres responsables :  
premier ministre  
ministre d'État (Relations fédérales-provin-  
ciales)

### **Bureau du surintendant des institutions financières Canada**

Administration centrale  
255, rue Albert  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0H2

Bureaux régionaux : Vancouver, Winnipeg, Toronto  
et Montréal.

Renseignements : Ottawa-Hull - (613) 990-7788.

Le Surintendant des institutions financières est  
chargé de la réglementation et de la surveillance  
des banques, des compagnies d'assurances, des  
sociétés de fiducie, des compagnies de prêts et des  
associations coopératives de crédit qui possèdent  
une charte ou un permis, ou qui sont enregistrées  
auprès du gouvernement fédéral, ainsi que de la  
supervision des régimes de retraite réglementés  
par ce niveau de gouvernement. Le Bureau du  
surintendant est également chargé de préparer des  
rapports actuariels sur les divers programmes de  
retraite du gouvernement.

Ministre responsable :  
ministre d'État (Finances) (sous l'autorité du  
ministre des Finances)

### **Canadien National (CN)**

Siège social  
935, rue de la Gauchetière Ouest  
Montréal (Québec)  
(Adresse postale : C.P. 8100, succursale A,  
Montréal (Québec), H3C 3N4)

Bureaux régionaux : Vancouver, Edmonton, Win-  
nipeg, Toronto, Montréal et Moncton.

Autres bureaux : dans toutes les régions du Canada.  
Sièges sociaux des divisions commerciales : Calgary  
(CN Exploration); Toronto (Immeubles CN et la  
Tour du CN); Montréal (CANAC International  
et Division Investissements CN); St. John's (Terra  
Transport); Detroit, États-Unis (Grand Trunk  
Corporation).

Renseignements : Montréal, renseignements géné-  
raux - (514) 399-5430.

La Compagnie des chemins de fer du Canadien  
National a été constituée comme société de la Cou-  
ronne fédérale en 1919. Aujourd'hui, le mandat  
du CN est d'exploiter un système de transport par  
rail selon des principes commerciaux, en offrant  
des services de transport ferroviaire et intermodal  
des marchandises partout au Canada. Les autres  
divisions commerciales de la société consistent  
en un réseau de transport des marchandises par  
rail aux États-Unis, l'exploitation de la Tour du  
CN, la mise en valeur du potentiel immobilier et  
des ressources naturelles des terres que possède  
la compagnie, la prestation de services de con-  
sultation technique et la gestion des placements  
de la caisse de retraite de la société.

Ministre responsable :  
ministre des Transports